



non à la modification du PLU

À partir de hafid.maafri

Date Sam 28/09/2024 21:14

À Mary Weber

Bonjour Madame,

Je suis Hafid Maafri et j'habite au 105 Chemin du Pré Juge 31 600 Seysses depuis mars 2005. Je suis fermement contre la modification du PLU car je ne veux pas de bâtiments à R+2 à seulement 4m de ma maison, comme il est prévu dans le projet du promoteur immobilier.

Je suis très étonné par ce projet car, il y a deux ans, nous avons eu une réunion avec le promoteur et il était question de construire une résidence sénior... Tout cela pour éviter le problème de circulation, puisque la sortie et l'entrée se feraient par la rue Cazeneuve (ce problème de circulation est assez important depuis deux ans). Ce projet ne mènerait qu'à une détérioration de cette situation déjà pénible pour les Seyssois (et cela est encore pire aux heures de pointe, entre 17h et 20h le soir et entre 7h et 9h le matin). Par ailleurs, ce terrain constitue une zone humide très importante sur le plan écologique : il est bordé par le Binos, ruisseau emblématique de la ville de Seysses.

De plus, sur cet axe rue Cazeneuve passent de nombreux écoliers et collégiens avec différents modes de circulation (vélo, trottinette ou à pied) qui sont souvent mis en danger par les voitures.

C'est pour ces différentes raisons que je suis entièrement en défaveur de cette modification du PLU qui permettrait au promoteur de construire des bâtiments à deux étages. Je ne suis pas contre une construction mais je pensais que cela serait davantage en harmonie avec les autres habitations.

Je vous prie, Madame, de tenir compte de ces différentes remarques et veuillez agréer l'expression de mes salutations distinguées.

M. Maafri